

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la Communication

Hôtel du Département
2 rue Paul-Louis Courier
CS 11200
24019 Périgueux Cedex

FICHE PRESSE

Date : 06/01/2022

Objet : Conférence de presse de rentrée

2022 : le Département de la Dordogne mobilisé pour renforcer l'attractivité de tous ses territoires !

Dans un contexte de crise sanitaire qui s'est installée brutalement mais durablement depuis deux ans, avec des conséquences économiques, sociales, et sur le vivre-ensemble, fort du soutien clair apporté par les Périgourdins lors des élections départementales à la majorité de gauche, le Conseil départemental de la Dordogne s'est fixé une ambition : améliorer le cadre et la qualité de vie des Périgourdins.

Pour y parvenir, la majorité départementale s'est fixée un cap : développer l'attractivité du Périgord, renforcer la solidarité et la qualité des services publics au bénéfice de tous les habitants, agir concrètement pour faire de la Dordogne une terre d'excellence environnementale.

Fort d'une situation budgétaire saine malgré les incertitudes financières de l'avenir, le Département mène des actions sur tous les fronts. La majorité s'est fixée pour premier objectif d'inciter les jeunes à rester « au pays » et d'attirer de nouvelles familles avec des enfants. Pour y parvenir, il s'agit d'abord de favoriser l'activité économique et l'emploi.

La collectivité s'emploie à développer les infrastructures indispensables telles que le très haut débit, des axes routiers structurants et sécurisés, ainsi qu'une offre de services (santé, sport, loisirs, culture) sur l'ensemble du territoire.

Economie

Fibre : Un réseau 100 % public, 100% fibre sur 100% du territoire, qui correspond à un investissement conséquent de 490 millions €. Tous les marchés de travaux relatifs au déploiement de la fibre sur toutes les communes de Dordogne sont signés. L'année 2021 a vu la généralisation des travaux de déploiement sur l'ensemble du territoire, avec concomitamment la poursuite des travaux de la phase 1 et le lancement des opérations effectives de la phase 2.

Téléphonie mobile : obtention en 2021 de plus de 150 pylônes de téléphonie mobile, qui vont être mis en construction pour une grande partie au cours de l'année 2023.

Contournements de bourgs et travaux routiers majeurs : un peu plus de 12M€ consacrés aux travaux d'entretien en 2022 pour l'amélioration des itinéraires.

Réparation des ponts et ouvrages d'art : (le Département est gestionnaire de plus de 1 000 ponts) : plus de 14 millions € leur seront consacrés (dont 10 M€ pour la réhabilitation du pont de Groléjac).

Laboratoire départemental d'analyse : Détruit par un incendie le 16 décembre 2018, il est en plein travaux de reconstruction et d'extension. La réception d'une partie du laboratoire (chimie) aura lieu en mai 2022. Le reste de l'équipement et le SATESE, également construit à neuf, devraient être réceptionnés à l'automne.

Foncière de redynamisation commerciale et d'immobilier d'entreprise : Cet outil devrait voir le jour courant 2022. Il sera porté par le Département via la SEMIPER, avec le concours de la Banque des Territoires, et tous les acteurs comme les intercommunalités ou les communes qui voudront bien s'y associer. L'objectif de cette foncière est de revitaliser les centres-bourg de Dordogne en luttant contre la vacance commerciale.

Social

« Plan 1000 voitures » pour les aides à domicile : Revalorisation des métiers de la solidarité, qui sont des métiers d'avenir. Les consultations sont en cours. La commande devrait s'établir à près de 1400 véhicules.

Mise en place de Maisons de santé : une solution parmi d'autres pour pallier l'absence de solutions nationales. Ouverture réalisée en fin d'année dernière d'un 2^{ème} centre de santé départemental à Saint-Médard-de-Mussidan. Volonté de soutenir le projet de l'ARS de créer des consultations de médecins généralistes salariés et rattachés aux hôpitaux locaux du département.

Centres médico-sociaux : projets de construction à Terrasson et Saint-Astier, modernisation de ceux de Thiviers et du Gour de l'Arche à Périgueux.

Logement

Le Département s'engage à permettre l'accès à un logement décent pour tous en prenant en compte la situation des plus fragiles, des ménages à revenus modestes, des personnes âgées ou handicapées. Projets de construction ou de rénovation du logement social, aides à l'amélioration et l'adaptation de l'habitat pour les propriétaires, la rénovation thermique, la lutte contre l'insalubrité.

Enveloppe spécifique pour le projet d'écoquartier des Mondoux à Périgueux et pour le quartier des Hauts de l'Agora à Boulazac. Poursuite de l'aide du Département à la Rénovation Urbaine de Coulounieix-Chamiers. Lancement de la construction de la Maison départementale de

l'Habitat à Périgueux, dans le nouveau quartier de la Gare (bâtiment en bois exemplaire sur le plan environnemental).

Par ailleurs, la majorité départementale a décidé de **rééquilibrer les constructions au profit du monde rural** (80 % des constructions neuves se font depuis des années sur le seul territoire de l'agglomération périgourdine).

Excellence environnementale

100% bio et local dans les cantines des collèges : L'ensemble des 38 collèges est engagé dans la démarche. 12 collèges sont déjà labellisés Ecocert, dont 3 sont 100% bio et local (les premiers et les seuls de France à ce jour) : Pierre Fanlac à Belvès, Jean Rostand à Montpon-Ménéstérol, et la Cité scolaire Alcide Dusolier à Nontron. L'objectif est de réussir la conversion 100 % bio et local (et fait-maison) dans les 38 collèges publics d'ici 2028, avec dès cette année les collèges de Clos Chassaing, Anne Frank et Montaigne à Périgueux, et ceux de Coulounieix-Chamiers, Saint-Cyprien et Beaumont-du-Périgord.

Conseil départemental : au sein de la collectivité, développement d'un plan de sobriété numérique et déploiement d'une flotte de 50 véhicules électriques.

Jeunesse

Collèges : Isolation thermique des façades du collège de Thiviers (1,14M€) et du collège Jacques Prévert de Bergerac (1,14M€), du collège Clos-Chassaing de Périgueux (1,14M€) et du collège de Brantôme (840.000 €) : début des travaux en juin 2022. Réception début 2023.

Etudes supérieures : Campus Connecté, maîtrise d'ouvrage des travaux de modernisation du campus de la Grenadière (réception récente, en décembre, de la bibliothèque), mise ne place de la 1^{ère} année PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé), renouvellement des dispositifs de bourses et de prêts d'honneur.

Chèque sport : aide exceptionnelle pour accompagner tous les collégiens scolarisés en Dordogne ou jeunes âgés entre 11 et 16 ans et domiciliés en Dordogne à prendre une licence dans une association sportive fédérée dont le siège est en Dordogne (licence UNSS incluse). Le délai de dépôts des dossiers est prolongé au moins jusqu'au 31 janvier pour faire face à l'afflux de demandes. Environ 3.000 demandes à ce jour.

Sport et culture

Centre départemental de natation de Sarlat-la-Canéda : Le terrain d'accueil pressenti pour cet équipement (13.000 m²) est propriété de la ville. Le coût de l'opération pour cette version de base est estimé à **12 M€ HT**, en tenant compte de l'étude de faisabilité de 2019. Démarrage du chantier envisagé en 2023 pour une livraison fin juin 2024.

Stade d'eaux vives de Bergerac : le projet, à vocation touristique, environnementale, touristique, sportif, éducatif et pédagogique, est au stade de la rédaction du programme. Le Maître d'œuvre de l'opération devrait être retenu à l'été 2022.

Centre départemental de tennis de Trélissac : l'opération d'aménagement de ce bâtiment est estimée à 3,1M€. Le démarrage des travaux est prévu à l'été 2022. Les travaux doivent être réceptionnés en mars 2023.

Soutien au monde associatif et sportif : maintien en 2020 et 2021 de toutes les aides malgré l'arrêt et la baisse d'activité. Objectif : promouvoir le vivre ensemble.

Budget participatif 2022 : dispositif reconduit. Dotation 1M€, 12.000€ max par projet, 100.000€ pour les projets jeunes. 3 projets minimum retenus par canton. Calendrier : dépôt des idées mars-mai 2022. 19 septembre-30 octobre : campagne et vote. 18 novembre : annonce des résultats.

Soutien consolidé aux acteurs culturels locaux qui animent le territoire : comme tous les ans, une enveloppe de plus de 400.000 € sera encore consacrée au soutien aux différents festivals : Jeux du théâtre de Sarlat, festival du film de Sarlat, Sinfonia, Mimos, Itinéraire baroque, Cultures aux cœurs, etc.

Promotion de la langue et de la culture occitanes : diffusion d'une nouvelle mini-série « *Perigòrd, país trobador* » : 8 courts métrages (format de 6 à 10 minutes maximum) autour de 8 troubadours qui mettent en lumière l'histoire, l'écriture, la musicalité de la langue occitane et l'aspect contemporain de leurs écrits. Ils seront diffusés une fois par mois, chaque vendredi à compter du 14 janvier. Ce programme est présenté par le Conseil départemental de la Dordogne et réalisé par Ocprod.